



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur du produit	Rapid Set FLOW Control
Autre moyen d'identification du produit	
Code du produit	802010010, 802040035, 802100000
Utilisation recommandée	Utilisation industrielle.
Restrictions recommandées	Les travailleurs (ainsi que vos clients ou les utilisateurs dans le cas d'une revente) doivent être informés de la présence potentielle de poussières respirables. Une formation appropriée sur l'utilisation et la manipulation de ce matériau doit être donnée, au besoin, en vertu des règlements applicables.

Renseignements sur le fabricant, l'importateur, le fournisseur ou le distributeur

Nom de l'entreprise	CTS Cement Manufacturing Corporation
Adresse	12442 Knott Street Garden Grove, CA 92841 États-Unis
Téléphone	1-800-929-3030
Courriel	info@ctscement.com
Personne-ressource	Agent de sécurité
Numéro de téléphone d'urgence	1-800-929-3030 (8 h à 17 h)

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classifié	
Dangers pour la santé	Irritation ou corrosion cutanée	Catégorie 2
	Lésions oculaires graves/irritation	Catégorie 1
	Cancérogénicité	Catégorie 1A
	Toxicité pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique	Catégorie 3 : irritation des voies respiratoires
	Toxicité pour certains organes cibles à la suite d'une exposition répétée	Catégorie 2 (poumons)
Dangers selon l'OSHA	Effets chroniques sur les organes cibles signalés.	
Éléments d'étiquetage		



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Contient une matière qui peut causer le cancer. Peut former des mélanges explosifs avec l'air. Éviter de créer de la poussière. Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané. Peut provoquer une irritation respiratoire. Éviter d'inhaler les poussières. Éviter l'ingestion. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Instruction d'usage	
Prévention	Se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières. Bien se laver après manipulation du produit. Utiliser dans un endroit bien aéré. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, des lunettes de protection et un masque de protection
Intervention	En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées, puis continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever tout vêtement contaminé et le laver avant de le porter de nouveau. En cas d'inhalation : Transporter immédiatement la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Entreposage	Conserver les récipients hermétiquement fermés. Entreposer le produit dans un endroit sec.
Élimination	Éliminer le contenu ou le contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.
Dangers non classés autrement	Aucun connu

3. Compositions/Renseignements sur les ingrédients

Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS	%
Composé propriétaire		99-99,9
Méthanal	50-00-0	< 0,1

Observations sur la composition Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage à moins que l'ingrédient soit gazeux. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage par volume.

4. Premiers soins

Inhalation	En cas d'inhalation de poussières, amener immédiatement la personne concernée à l'air libre. Si les symptômes se développent ou persistent, appeler un médecin.
Contact avec la peau	Retirer les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Laver tout vêtement contaminé avant de l'utiliser à nouveau.
Contact avec les yeux	Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées, puis continuer à rincer. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
Ingestion	Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre antipoison ou d'un médecin. Appeler une ambulance et apporter ces instructions. Consulter un médecin en cas de symptômes.
Symptômes ou effets les plus importants, toxicité aiguë et retardée	Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peut provoquer une irritation oculaire. Les symptômes peuvent inclure une sensation de picotement, un larmoiement, une rougeur des yeux ou une vision brouillée. Cela peut provoquer des lésions oculaires permanentes telles que la cécité. Irritation respiratoire de la trachée supérieure. Toux. Malaise thoracique. Essoufflement. Respiration sifflante. Irritation cutanée.

Prendre des mesures générales visant à fournir un soutien et traiter selon les symptômes. Garder la personne en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Renseignements généraux En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Jet diffusé. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO ₂).
Moyens d'extinction contre-indiqués	Ne pas utiliser de jet d'eau en guise d'extincteur, car cela peut causer la propagation de l'incendie.
Dangers particuliers que pose le produit chimique	Pendant un incendie, des gaz toxiques peuvent être produits.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Porter des vêtements de protection complets et un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie.
Équipement ou instructions de lutte contre l'incendie	Déplacer les contenants hors de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes spécifiques	Utiliser des procédures de lutte contre les incendies normalisées et tenir compte des risques liés aux autres matériaux utilisés.
Risques d'incendie	Aucun risque spécial d'incendie et d'explosion décelé.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Éviter la formation de poussière. Éviter d'inhaler les poussières. Éviter le contact avec la peau. Tenir le personnel superflu à l'écart de la zone. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Porter un équipement et une tenue de protection appropriés durant le nettoyage. Utiliser un respirateur homologué NIOSH/MSHA s'il existe des niveaux d'exposition à la poussière et à la fumée excédant la limite autorisée. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Veiller à une bonne ventilation. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Consulter la section 8 de la FDS, en ce qui concerne la protection individuelle.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. S'il est nécessaire de balayer la zone contaminée, utiliser un agent de contrôle des poussières qui ne réagit pas avec le produit. Rassembler la poussière en utilisant un aspirateur. Minimiser la génération et l'accumulation de poussières. Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Consulter la section 13 de la FDS, en ce qui concerne l'élimination des déchets. La poussière est capable de former un mélange explosif avec l'air.
Protection environnementale	Éviter le rejet dans les drains et les cours d'eau.

7. Manipulation et entreposage

Précautions pour une manipulation sans danger	Se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Minimiser la génération et l'accumulation de poussières. Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact oculaire avec cette matière. Éviter toute exposition prolongée. Porter un équipement de protection individuelle qui convient. Employer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Prendre des mesures préventives pour éviter les décharges statiques.
Conditions d'un entreposage en toute sécurité, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conservé dans le contenant original fermé hermétiquement. Entreposer le produit dans un endroit sec. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir la section 10 de la FDS). Conservé à l'abri de la chaleur, des flammes nues ou autres sources d'inflammation. Protéger contre la lumière directe du soleil.

8. Contrôle de l'exposition/protection personnelle

Limites d'exposition professionnelle

É.-U. Tableau Z-1 de l'OSHA intitulé Limits for Air Contaminants (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
------------	------	--------	-------

É.-U. OSHA, tableau Z-3 (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
------------	------	--------	-------

Méthanal (CAS 50-00-00)	TWA	0,75 mg/m ³	Poussière totale
		0,5 mg/m ³	Respirable
		2,0 mpppc	Respirable

É.-U. Valeurs limites du seuil de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
------------	------	--------	-------

Méthanal (CAS 50-00-00)	CLV	0,3 mg/m ³	Fraction respirable
-------------------------	-----	-----------------------	---------------------

É.-U. NIOSH : Guide de poche sur les risques chimiques

Composants	Type	Valeur	Forme
------------	------	--------	-------

É.-U. NIOSH : Guide de poche sur les risques chimiques

Composants	Type	Valeur	Forme
------------	------	--------	-------

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique pour cet ingrédient.

Directives d'exposition

Il importe de surveiller et de contrôler l'exposition professionnelle aux poussières nuisibles (totales et respirables).

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Les taux de ventilation doivent correspondre aux conditions en vigueur. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. Si aucune valeur limite d'exposition n'a été établie, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Une aération suffisante doit être prévue pour évacuer efficacement la poussière ou la fumée pouvant être créée pendant la manipulation ou le traitement thermique et éviter ainsi son accumulation. Si les améliorations mécaniques ne suffisent pas à maintenir les concentrations de particules de poussière sous la limite d'exposition en milieu de travail (LEMT), une protection respiratoire appropriée doit être utilisée. Le poste de travail doit être équipé d'une douche de sécurité et d'une fontaine oculaire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Lunettes et masque de protection Porter des lunettes de sécurité à moins d'utiliser un respirateur complet.

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des gants résistant aux agents chimiques.

Autre

Porter des vêtements appropriés et résistants aux produits chimiques. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.

Protection respiratoire

Utiliser un respirateur homologué NIOSH/MSHA s'il existe des niveaux d'exposition à la poussière et à la fumée excédant la limite autorisée.

Risques thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés au besoin.

Normes d'hygiène générales

Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Toujours faire preuve d'une bonne hygiène personnelle, se laver les mains après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Observer toutes les exigences en matière de surveillance médicale.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Solide
Forme	Poudre
Couleur	Blanc
Odeur	Typique
Seuil olfactif	Non disponible

pH 9 à 11,4 lorsque humide

Point de fusion/point de congélation Ne s'applique pas

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition Ne s'applique pas

Point d'éclair Ne s'applique pas.

Taux d'évaporation Ne s'applique pas.

Inflammabilité (solide, gaz) Non combustible.

Limites d'explosion ou d'inflammabilité supérieure/inférieure

Limites d'inflammabilité – inférieure (%) Ne s'applique pas

Limites d'inflammabilité – supérieure (%) Ne s'applique pas

Pression de vapeur Ne s'applique pas.

Densité de vapeur Ne s'applique pas.

Densité relative 1,84 à 20 °C

Solubilité

Solubilité (eau) soluble à 20 °C

Coefficient de répartition (n-octanol/eau) -4

Température d'auto-inflammation Ne s'applique pas.

Température de décomposition 2 460 °F (1 350 °C)

Viscosité Ne s'applique pas.

Autres renseignements

Densité apparente 500 à 800 kg/m³

Coefficient de répartition (huile/eau) Ne s'applique pas

COV (poids %) N'a pas fait l'objet de tests

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Ce produit est stable et non réactif lorsqu'il est utilisé, entreposé et transporté normalement.

Stabilité chimique Le matériel est stable dans des conditions normales d'utilisation.

Possibilité de réactions dangereuses Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

Éviter Température dépassant la température de décomposition. Éviter le contact avec de matériaux incompatibles. Éviter la dispersion de la poussière dans l'air (p. ex. le nettoyage de surface poussiéreuse avec de l'air comprimé).

Matériaux incompatibles Oxydants puissants, acides et bases.

Produits de décomposition dangereux Séparation possible de méthanal en petites quantités. Les substances ou les groupes de substances cités sont formés par hydrolyse.

11. Renseignements toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. Toute inhalation de poussières peut provoquer des irritations du système respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau Peut causer une irritation cutanée.

Contact avec les yeux Peut provoquer une irritation oculaire.

Ingestion L'ingestion peut causer irritation gastrointestinale.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Peut provoquer une irritation oculaire. Les symptômes peuvent inclure une sensation de picotement, un larmoiement, une rougeur des yeux ou une vision brouillée. Irritation respiratoire de la trachée supérieure. Toux. Malaise thoracique. Essoufflement. Respiration sifflante. Irritation cutanée.

Informations sur les effets toxicologiques.

Toxicité aiguë respiratoire. Peut provoquer une irritation

Composants	Espèces	Résultats d'essai
Peau		
Méthanal	Lapin	Non irritant (ligne directrice 404 de l'OECD)
Œil		
Méthanal	Lapin	Non irritant (ligne directrice 405 de l'OECD)

Irritation ou corrosion cutanée Peut causer une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation Peut provoquer des lésions oculaires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire L'OSHA a classifié cette substance comme sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Une sensibilisation cutanée a été observée lors d'études avec des animaux. Sensibilisation chez l'être humain.

Mutagénicité sur cellules germinales Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être mutagènes ou génotoxiques à des concentrations supérieures à 0,1%.

Cancérogénicité Contient une matière qui peut causer le cancer.
Il importe de surveiller et de contrôler l'exposition professionnelle aux poussières respirables.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la

cancérogénicité Rapport du NTP sur les cancérogènes

Substances particulièrement réglementées de l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non indiquées.

Toxique pour la reproduction Les résultats des études menées sur les animaux ne démontrent aucun effet affaiblissant de fertilité.

Toxicité pour certains organes cibles à la suite d'une exposition unique Peut provoquer une irritation respiratoire.

Toxicité pour certains organes cibles à la suite d'une exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes (poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Risque d'aspiration En raison de sa forme physique, le produit ne présente aucun risque d'aspiration.

Effets chroniques L'exposition sous forme d'inhalation répétée ou prolongée peut provoquer des lésions aux poumons.
Peut provoquer une irritation cutanée si le contact est répété ou prolongé.

12. Renseignements écologiques

Écotoxicité

Poisson

Toxicité aiguë DIN 38412, partie 15 statique – *Leuciscus idus*/LC 50

(48 h) : > 560 mg/l invertébrés aquatiques

Toxicité aiguë Ligne directrice 202 de l'OECD, partie 1 statique; *Daphnia magna*/EC50 (48 h) : > 100 mg/l

Analogue : Évaluation dérivée de produits présentant des caractéristiques chimiques similaires. Concentration nominale. Ce produit présente une faible solubilité dans les milieux d'essai. Un éluat a été mis à l'essai. Essai uniquement sur la concentration des limites. Aucun effet toxique n'est présent dans la plage de solubilité.

Persistence et dégradabilité Évaluation : N'est pas facilement biodégradable.

Bioaccumulation potentielle Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs Aucun autre effet négatif sur l'environnement (p. ex. appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation d'ozone photochimique, perturbation du système endocrinien, potentiel de réchauffement global) n'est anticipé de ce composant.

13. Considérations d'élimination

Instructions relatives à l'élimination Recueillir et reprendre ou éliminer les déchets dans des contenants scellés et les déposer dans un site d'enfouissement autorisé. Éliminer le contenu ou le contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Régulations locales d'élimination Éliminer conformément à toutes les réglementations en vigueur.

Code de déchets dangereux Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

Déchets des résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage (voir : Instructions relatives à l'élimination).

Emballages contaminés Les récipients vides devraient être recyclés ou jetés dans un centre de traitement de déchets agréé. Suivre les étiquettes de mise en garde même lorsque les conteneurs ont été vidés.

14. Informations sur le transport

DOT

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC.

Ne s'applique pas.

15. Informations réglementaires

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de « chimiquement dangereux » selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA.

Section 12(b) de l'avis d'exportation de TSCA (40 CFR 707, sous-partie D)

Non réglementée

Substances particulièrement réglementées de l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non indiquées

Listes de substances toxiques de la CERCLA (40 CFR 302.4)

Non indiquées

SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986**Catégories de danger**

Risque immédiat - Oui
 Danger retardé - Oui
 Risque d'incendie - Non
 Danger lié à la pression - Non
 Danger de réactivité - Non

SARA 302 substances extrêmement toxiques

Nom chimique	Numéro CAS	% par poids.
Méthanal	50-00-0	<=0,02

SARA 311/312 produit chimique dangereux Oui

SARA 313 (signalement TRI)

Non réglementée

Autres règlements fédéraux**Section 112 de la Clean Air Act (CAA) Liste des polluants atmosphériques dangereux**

Non réglementée.

Section 112(r) de la Clean Air Act (CAA) Prévention des déversements accidentels (40 CFR 68.130)

Non réglementée.

Safe Drinking Water Act (SDWA) Non réglementée.

Règlements nationaux des États-Unis

AVERTISSEMENT : Ce produit contient des produits chimiques connus de l'État de la Californie pour causer le cancer ou des effets nocifs sur la reproduction.

É.-U. Massachusetts RTK - liste de substances

Nom chimique	Numéro CAS	% par poids.
Méthanal	50-00-0	<0,02

É.-U. Loi sur le droit des travailleurs et du public d'être informé du New Jersey

Nom chimique	Numéro CAS	% par poids.
Méthanal	50-00-0	<0,02

É.-U. Loi sur le droit des travailleurs et du public d'être informé de la Pennsylvanie

Nom chimique	Numéro CAS	% par poids.
Méthanal	50-00-0	<0,02

Nom chimique	Numéro CAS	% par poids.
Méthanal	50-00-0	<0,02

Méthanal

50-00-0

<0,02

É.-U. Proposition 65 de la Californie

É.-U. - Proposition 65 de la Californie - substances cancérigènes et toxiques pour la reproduction Substances répertoriées

⚠ AVERTISSEMENT

CANCER et EFFETS NOCIFS SUR LA REPRODUCTION - www.P65Warnings.ca.gov

Inventaires internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (oui ou non)*
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du Toxic Substances Control Act (TSCA)	Oui

*La réponse « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire du pays ayant compétence.

La réponse « Non » indique qu'un ou plusieurs composants du produit ne figurent pas dans la liste ou sont exemptés de celle-ci dans l'inventaire du pays ayant compétence.

16. Autres renseignements, y compris la date de préparation ou de la dernière révision

Date de diffusion 19 juin 2018

Date de révision -

N° de version 03

Cotes d'évaluation HMIS®
Santé : 2
Inflammabilité : 1
Danger physique : 0

Clause de non-responsabilité CTS Cement Manufacturing Corporation ne peut anticiper toutes les conditions d'utilisation de ces informations et de ses produits ou des produits d'autres fabricants conjointement avec ses produits. Il appartient alors à l'utilisateur de veiller à ce que les conditions de manipulation, d'entreposage et d'élimination du produit soient respectées, il assume également tout risque et toute responsabilité en cas de perte, de dommage matériel, de blessure ou de dépenses résultant de l'utilisation incorrecte de ce produit. Les renseignements de ces fiches ont été rédigés en fonction des meilleures connaissances et évaluations scientifiques disponibles à ce jour.